L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

51me Année.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 DECEMBRE 1877.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
VENDREDI MATIN. 7 DECEMRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear au No 46 de la rue Royale, entre Bienville et Douane—meubles.

Par H. Stern & Co, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Gravier—Chemoroute.

Chemoroute.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Les nouvelles de France.

Nous avions déjà mis nos lecteurs en garde contre l'esprit dans lequel sont rédigées les dépêches télégraphiques de France et particulièrement contre les citations empruntées au *London Times*. Ce journal, depuis la guerre franco-prussienne, paraît avoir cessé d'être l'organe des intérêts anglais pour devenir celui des intérêts prussiens en Europe. On n'a pas oublié la partialité dont il a fait preuve pendant la guerre de 1870, en faveur de l'Allemagne. Depuis cette époque, il paraît être resté sous l'inspiration du prince chancelier de Bismarck, habile homme qui a créé ce qu'il a appelé un fonds des reptiles, destiné à acheter les plumes vénales de l'empire allemand et du reste de l'Europe.

M. de Bismarck ne contrôle pas seulement les journaux qu'il paie directement, mais, au moyen d'intermédiaires subtils il influence des journaux représentant des opinions libérales et radicales et il suscite à propos les tendances de certains écrivains qui, sans s'en douter, servent ses desseins.

Il n'est pas douteux que, dans toute la campagne électorale qui a suivi le 16 mai, il n'y ait eu une vaste croisade organisée dans la presse européenne pour dénaturer complètement le but et les intentions du maréchal Mac-Mahon, en lui prêtant le désir d'engager la France dans une guerre avec l'Allemagne et l'Italie pour le rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

Le coup d'état parti de Berlin et la trame a été si bien ourdie, que toutes les protestations du maréchal et de ses ministres n'ont pu détruire l'effet de cette calomnie, répétée de bonne ou de mauvaise foi par les mille voix de la presse et par les professions de foi des candidats de l'opposition. Aujourd'hui, encore, les journaux de Berlin, obéissant à un nouveau mot d'ordre, essaient de renouveler l'agitation en prétendant que le clergé va contrôler la France au moyen de l'armée et l'asservir à ses desseins.

L'absurdité d'une pareille calomnie saute aux yeux de tout homme de sang-froid; malheureusement, la France est affolée de passion politique et bien peu nombreux y sont les hommes qui envisagent la situation avec calme et réflexion. Les journaux de l'opposition ne se sont pas encore aperçus qu'ils faisaient le jeu de la Prusse en attribuant au président de la république des intentions que les organes allemands déclarent par anticipation alarmantes pour l'Empire germanique.

Mais si les journaux français sont pour la plupart inconscients du rôle qu'ils jouent dans les combinaisons de M. de Bismarck, il n'en est pas de même des correspondants des journaux étrangers et on peut croire que plusieurs sont de simples agents stipendiés.

Au moment où l'agence télégraphique prussienne de Londres vient de nous transmettre complaisamment une appréciation évidemment empreinte d'une ingénue malveillance et d'une mauvaise foi flagrante, du correspondant parisien du *London Times* sur les négociations pour un arrangement en France, il est bon de savoir ce que c'est que ce correspondant.

On trouvera plus loin une lettre d'un rédacteur anglais qui nous édifie complètement sur le caractère des correspondants du *Times* dans les grandes capitales européennes. Ce journal n'a pu, dit la correspondance, trouver un seul Anglais pour faire la sale besogne dont ses correspondants sont chargés à Paris, à Berlin et à Vienne, dans l'intérêt des projets futurs de M. de Bismarck. L'accusation est grave, mais il faut dire que les présomptions les plus sérieuses l'appuient. Le correspondant parisien du *Times* est doublement bohémien, par naissance et par caractère, et on a pu voir par la dépêche d'hier qu'il ne se fait pas faute d'attribuer au président Mac Mahon les plans les plus machiavéliques dans le but d'arriver à une seconde dissolution.

Or, si l'on veut prendre les faits tels qu'ils sont, on verra que le maréchal s'est réellement incliné devant la volonté du pays exprimée par le scrutin du 14 octobre, en faisant présenter par un nouveau ministère l'importante déclaration suivante que l'agence télégraphique n'avait pas daigné nous transmettre :

"Nous respecterons et ferons respecter les INSTITUTIONS REPUBLICAINES qui nous régissent. La Constitution passera intacte de nous à nos successeurs quand le président Mac Mahon jugera opportun de nous remplacer par des ministres plus capables de nous conduire par vos concours dans notre œuvre d'apaisement."

Cette déclaration si expresse était la justification de ce qu'avait dit l'ancien ministre de l'intérieur, M. de Fourtou, dans son remarquable discours :

Au nom de quoi vous êtes-vous présentés aux électeurs? Au nom de la Constitution attaquée, de la paix compromise, des libertés modernes menacées? Eh bien! si vous ne voulez que cela, vous n'avez PAS D'ADVERSAIRES. (Applaudissements à droite.) et si vous portez à cette tribune d'autres revendications, vous n'avez pas de mandat. (Très bien! très bien! à droite.)

A ces avances du maréchal qui ouvraient la porte à un arrangement qui eût consolidé la république et rétabli la paix, il est été de bonne politique de la part de l'opposition, de faire un accueil digne et réservé à la fois. Au lieu de cela, elle a voté une motion violente de M. Jules Ferry, aussi impolitique que passionnée, et qui était une rupture complète entre la Chambre et le pouvoir exécutif. Les constitutionnels du Sénat ont été eux-mêmes effrayés de l'attitude révolutionnaire prise par la Chambre et accentuée par les journaux de la gauche.

Le maréchal a voulu, cependant, avant d'accepter la nouvelle lutte engagée par la majorité de la Chambre, s'entourer de toutes les informations et de tous les conseils. Il a entendu successivement MM. Batbie, D'Audiffret-Pasquier, Dufaure, Grévy, Duclerc; il a voulu connaître jusqu'aux conditions de M. Gambetta et M. de Lesseps les lui a transmises. Et, comme le maréchal ne pouvait accepter des conditions qui étaient l'abrogation de la constitution et la sujétion complète du pouvoir exécutif et du Sénat à une simple majorité de coalition dans la Chambre, on l'accuse d'avoir conduit les négociations de façon à obtenir un prétexte pour demander au Sénat une seconde dissolution.

Cette accusation du correspondant bohémien du *Times* est entièrement controuvée par les faits. Tout indique, au contraire, que le maréchal est disposé à faire toutes les concessions compatibles avec les droits constitutionnels de la présidence et du Sénat et avec sa propre dignité. L'opposition semble l'avoir compris, d'ailleurs, car des nouvelles subséquentes annoncent que les groupes de gauche ont répudié la prétention d'obtenir une révision de la Constitution dans le sens indiqué.

Depuis l'ouverture des séances, l'opposition a plutôt obéi aux impulsions de la passion qu'aux calmes inspirations de la raison d'Etat et aux conseils du bon sens pratique; il est temps qu'elle change de politique.

Il n'y a rien à gagner pour la cause de la république à faire appel à la révolution, car si une révolution réussissait, les modérés et même les Gambettistes seraient bientôt jetés par dessus bord et feraient place aux proscrits de Genève et de Londres en attendant le retour des exilés de Nouméa, et Dieu sait à quels dangers intérieurs et extérieurs la France serait exposée, et si la révolution était vaincue, une réaction triomphante en profiterait pour détruire la république ou la transformer en une oligarchie.

Un arrangement si peu satisfaisant qu'il soit pour les ambitions de certains aspirants ministres, aura au moins l'avantage de maintenir la république en laissant la chance aux républicains de l'emporter dans un an aux élections sénatoriales, ce qui leur donnerait une majorité dans les deux chambres pour l'échéance décisive de 1880 et les rendrait maîtres de l'avenir.

La France délivrée pour deux ans de ces stériles agitations politiques, retrouverait le calme et pourrait se livrer au travail, sans avoir d'autre souci que de tirer le meilleur parti possible de l'Exposition, tandis que son gouvernement reporterait son attention sur les graves questions européennes dont la solution paraît réservée à l'année 1878.

	Dix dollars.
	Dix dollars.
	Dix dollars.
	Dix dollars.
$522,500 —	$522,500 — $522,500.
$522,500 —	$522,500 — $522,500.
	Dix dollars.
	Dix dollars.
	Dix dollars.

LE CORRESPONDANT PARISIEN DU TIMES DE LONDRES.—A l'heure où M. Jules Ferry occupait la tribune et se complaisait dans des citations du *Times* favorables à sa politique, l'*Union* publiait une lettre qui enlevait aux citations de M. Jules Ferry l'apparence même d'une valeur quelconque. Cette lettre est écrite par M. le vicomte de Saint-Asaph, fils de M. le comte d'Ashburnham, pair d'Angleterre. Elle a donc une autorité particulière. En voici les principaux extraits :

Le Times, quoique rédigé en langue anglaise et imprimé à Londres, n'est plus, à l'heure qu'il est, un journal anglais, pas plus que l'Indépendance belge n'est véritablement un journal belge. Comme ce dernier, il est devenu l'un des organes de la Révolution cosmopolite, et tout particulièrement de cette forme de la Révolution dont le quartier général est à Berlin et dont le principal représentant est le prince de Bismarck. Les relations du Times avec le chancelier prussien sont de notoriété publique; ses accointances avec la secte révolutionnaire en général sont moins connues, mais non moins faciles à constater.

On se rappellera que pendant les beaux jours de la Commune de Paris, le *Times* s'était constitué le défenseur et en quelque sorte le journal officieux des insurgés; et si à la fin les massacres d'otages et les incendies de monuments lui arrachèrent quelques paroles plutôt de remontrance affectueuse que de réprobation indignée, ce fable hommage à la conscience humaine fut bientôt noyé sous le torrent d'injures et de calomnies qui a été versé ensuite, à la même place, sur la vaillante armée qui venait de rendre à la France ce qui restait de sa capitale.

Depuis ce temps, chaque fois qu'un échappé de Nouméa ou d'ailleurs a éprouvé le besoin soit de raconter les ennuis de sa prison, soit de narrer l'odyssée de son évasion, il a trouvé pour ses épanchons et une hospitalité cordiale et sympathique dans les colonnes du *Times*.

Or, si l'on admet comme un fait acquis que ce journal est actuellement l'un des principaux organes de la Révolution, on comprendra facilement que, pour remplir diguement sa haute mission, il lui a fallu nécessairement se faire représenter, partout où la Révolution a des intérêts, par des correspondants dévoués à cette cause et capables d'employer à son service les armes que la tradition séculaire a tout spécialement consacrées à l'usage de ses partisans.

On sait quelles sont ces armes, et je n'insiste pas là-dessus. Seulement, en ma qualité d'Anglais, je suis fier de pouvoir affirmer qu'il ne s'est pas trouvé d'Anglais pour faire ce métier. Du moins, j'aime à croire que telle est la raison pour laquelle le *Times* se trouve aujourd'hui représenté dans les principales capitales de l'Europe par des étrangers :

A Paris, par M. Oppert, dit de Blowitz, Bohémien *naturalisé Français*;

A Berlin, par M. Abel, Prussien et adepte du kulturkampf;

A Vienne, par le soi-disant général Eber, Hongrois;

A Constantinople, depuis le commencement de la guerre d'Orient, et auparavant à Rome, par M. Gallenga, conspirateur italien, lequel, entre autres exploits, a lui-même raconté, il y a quelques années, au monde les circonstances indépendantes de sa volonté qui l'empêchèrent jadis de mener à bonne fin son dessein de poignarder le roi Charles-Albert de Sardaigne.

Il faut se rappeler que le *Times*, qui, qu'il circule dans le monde entier, n'est réellement, pour ainsi dire, lu que par les Anglais, qui tous savent à quoi s'en tenir sur sa valeur et se gardent bien de prendre trop au sérieux soit les faits qu'il relate, soit les conclusions qu'il en tire.

C'est là certainement un plan magnifique. Les billets sont de $10 chacun et tout le monde peut avec cette somme gagner $20,000, $50,000 et $100,000. C'est une once pour la vie et qui doit être prise en sérieuse considération par quiconque est à même de raisonner sur les brillants avantages d'une aussi rare opportunité et de les apprécier à leur juste valeur.

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES, PARFUMERIES, EAUX MINÉRALES.—Nous appelons particulièrement l'attention sur l'annonce de la pharmacie Saint Cyr Fourcade, coin Canal et Remparts. Parfaitement assortie, cette maison a adopté le système des ventes à petit bénéfice et les acheteurs pourront se convaincre des avantages qu'elle leur offre par une comparaison de nos prix. On trouvera dans cette pharmacie les principales eaux minérales du monde entier et de la parfumerie des meilleures marques.

Leur main
Pleine
D'atouts
Ne saurait se comparer
à une
Main pleine
de
Billets
Pour
Le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Par suite d'une indisposition, passagère heureusement, de M. Adams, le spectacle a dû être changé et le "Flying Dutchman" a été substitué à *Lucie*.

L'opéra de Wagner a été chanté par Mlle Alex. Human, et MM. Fritsch, Blum et Wiegand qui ont été tour à tour applaudis. Le beau et dramatique duo final du second acte a été très bien rendu par Mlle Human et M. Blum.

Ce soir le *Trouvère* sera répété avec mesdames Pappenheim et Adelaide Philippe et MM. Ch. Adams, Tagliapietra et Adolphe, qui ont déjà interprété le chef-d'œuvre de Verdi d'une façon remarquable le jour de l'ouverture.

Samedi la troisième représentation de *Lohengrin* en matinée; pas de spectacle le soir.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Courrier du Tèche* :

Nous apprenons que ces jours derniers sur l'habitation Mathilda, près du débarcadère du Cypremort, Mr W. S. Boswotth, jeune homme, co-propriétaire de la plantation, a eu la main prise dans les roues d'engrenage des cylindres à écraser les cannes, et qu'elle a été littéralement broyée. Il est, toutefois, l'extrême courage de l'arracher, et réussit par là à sauver son bras, qui est aussi été broyé avant qu'il fut possible d'arrêter complètement le moulin.

Un chirurgien fut immédiatement appelé, il jugea l'amputation nécessaire, elle fut habilement faite.

Nous sommes à même d'assurer à nos lecteurs que le jeune homme est en pleine voie de guérison.

Depuis la semaine dernière, le temps s'est maintenu assez avec un vent très frais du nord, trois nuits de suite nous avons eu une forte glace. Les cannes qui étaient très vertes sont aujourd'hui tuées complètement; il n'y aurait pas grand mal si nous avons de maintenant froid, mais comme il est probable qu'avant peu il fera chaud, il nous semble que ce que nos habitants sucriers ont de mieux à faire est de mettre leurs cannes en "windrows", du moins celles qu'il leur est impossible de rouler d'ici à une semaine. Tout le mal est rentré et la quantité est faible, les patates douces sont abondantes et pourront peut-être remplacer cette céréale pour la nourriture des bêtes à cornes et des pourceaux, en somme, la récolte des paroisses du Tèche sera loin d'être ce qu'elle promettait, il y a quelques mois, mais cependant il n'y aura pas autant lieu de se plaindre que le mauvais temps nous l'avait fait croire.

Ayez foi en
votre Etoile
Et
Avec un
Billet de
$10
Dans le
Grand tirage
Gagnez le
Lot de $100,000.

VENTE DE GAGES.—Avis est donné par Mr Otto Schwaner, ainsi qu'on le verra dans une annonce insérée plus loin, que tous les gages non rachetés, sur lesquels l'intérêt n'a pas été payé jusqu'au 1er juillet 1877, seront mis en vente à partir du 1er décembre de la dite année.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1877.

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du bureau relatives à l'élection de M. le baron Reille, élu dans le l'arn.

M. Bethmont : Messieurs, j'ai l'honneur de vous demander d'ajourner l'élection de M. le baron Reille, et, pour donner à ma pensée, à celle de la majorité de la Chambre, une signification exactement exprimée, je vais, en quelques mots, dire ce que j'ai été chargé de faire en faveur du candidat officiel." (Vifs applaudissements à gauche.)

M. le baron Reille combat la proposition d'ajournement. Il rappelle qu'il a été élu trois fois par les mêmes électeurs, à la même majorité. La Chambre ne doit pas, pour des motifs étrangers à l'élection, mettre la main sur une portion du suffrage universel (Très bien! à droite). L'élection est pure de toute pression. Le bureau n'est saisi d'aucune protestation; l'ajournement n'est donc justifié à aucun degré.

A la majorité de 220 voix contre 208, sur 515 votants l'ajournement est adopté.

M. Marion demande à la Chambre de lever la séance et de se réunir demain à deux heures. (Réclamations à droite).

M. Dariote dit qu'il y a plusieurs rapports d'élections qui sont prêts.

M. Thirion-Montauban dit que ces rapports intéressent des élections non contestées et peuvent être discutés. (Bruit à gauche).

M. Le Provost de Launay dit que c'est la première fois qu'on fait de pareilles propositions sans les motiver.

M. Marion, motivant sa proposition, dit, qu'en l'absence d'un gouvernement régulier, la Chambre doit suspendre ses travaux jusqu'à demain.

M. Caillaux, ministre des finances, dit qu'il y a un gouvernement régulier et que les ministres resteront à leur poste tant qu'ils n'en auront pas été relevés.

M. Amisson-Duperron fait remarquer que l'examen des élections peut se poursuivre, même en l'absence d'un ministère. Un grand nombre d'élections de la minorité ne sont pas validées, et c'est un déni de justice que de se refuser à examiner les rapports qui sont prêts. (Très bien! à droite).

Il est procédé au scrutin qui donne lieu à une vérification.—A la majorité de 238 voix contre 231, sur 464 votants, la proposition est adoptée.

M. Bethmont demande à la Chambre de reprendre ses traditions et de ne pas siéger demain. Il est essentiel que la commission du budget ait le temps de se constituer. Cette Chambre doit reprendre toutes ses anciennes habitudes. En outre, les ministres actuels sont aussi incapables de faire, aujourd'hui, les affaires du pays, qu'ils étaient incapables de faire les affaires de la France. (Très bien! à gauche. Réclamations à droite)

M. le président dit que l'appréciation à laquelle M. Bethmont vient de se livrer sort des limites de la modération qui devrait présider aux débats de l'Assemblée; mais elle ne constitue pas une offense. (Bruits divers.)

La Chambre, consultée, décide qu'elle ne siégera pas demain. La prochaine séance publique aura lieu jeudi.

M. le duc de la Rochefoucauld-Bisacois demande si la majorité a l'intention de continuer l'examen des élections. S'il en était autrement, il serait utile de constater encore une séance à un scrutin qui prouve qu'il n'y a pas même de majorité dans cette Chambre. (Très bien! très bien! à droite.)

M. le président dit qu'il est bien entendu que les bureaux qui ont encore des élections à examiner se réuniront.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

LE VOTE DU SÉNAT.—Neuf sénateurs seulement n'ont pas pris part au vote : MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, Pourichon, Riffault, Wallon, constitutionnels; Hervé de Saisy, irrégulier; d'Orbigny, membre de la droite, et enfin MM. Dauphin, Jaurès et Chanzy, tous trois républicains.

C'est bien par 151 voix contre 129 qu'a été voté, au Sénat, l'ordre du jour de Kerdrel. La majorité est donc la même que celle qui avait voté la dissolution.

En effet, on se rappelle que la dissolution fut votée le 22 juin, par 149 voix contre 130. M. le marquis de Franclieu, étant mort, il restait 148 sénateurs de la droite, qui, avec les trois sénateurs nouvellement nommés, MM. Lucien Brun, de Gréffulhe et de Chabaud-Latour, forment bien le total de 151.

Par suite de la mort de M. Lepetit, les gauches, au lieu de 130 voix, n'en comptent plus, aujourd'hui, que 129, chiffre des membres qui ont repoussé l'ordre du jour de M. de Kerdrel.

Les 151 voix qui ont voté pour, sont celles de toutes les droites sénatoriales, depuis l'extrême droite jusqu'aux constitutionnels. Sant MM. l'amiral Fourichon, le général Rifault et M. Wallon, qui se sont abstenus, tous les constitutionnels ont voté pour la politique du ministère De Broglie.

Ils le font tous.
Ils le font tous.
Ils le font tous,
Quoi?
Quoi?
Quoi?
Eh bien! ils achètent des billets
Eh bien! ils achètent des billets
Au grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.

☞ Aujourd'hui, vendredi, jour de coupons. Vente spéciale de coupons de tous genres au dessous de moitié prix. Demain samedi, vente spéciale de bas, de mouchoirs, nouds et parasols à très bas prix. M. L. Byrne & Co.

$20,000.
$50,000.
$100,000.
Sont les trois gros lots.
$20,000.
$50,000.
$100,000.
Sont les trois gros lots
Au tirage extraordinair
De la Loterie de la Louisiane.

UNE LETTRE DE M. JULES GRÉVY.—M. Jules Grévy, président de la chambre des députés, a adressé la lettre suivante à ses électeurs de Paris :

"Aux électeurs du IXe arrondissement de Paris.

"Mes chers concitoyens,

"Les liens politiques et privés qui m'attachent depuis trente ans aux électeurs de l'arrondissement de Dôle m'ont fait une loi d'opter pour eux.

"J'espère que vous voudrez bien approuver le sentiment de reconnaissance et d'affection qui m'a imposé cette détermination.

"En m'éloignant dans ce neuvième arrondissement que M. Thiers a illustré, vous m'avez fait un honneur dont je garderai l'inaltérable souvenir.

"Je vous adresse l'expression de ma profonde gratitude.

"JULES GRÉVY."

Le télégraphe a annoncé la candidature d'Emile de Girardin en remplacement de M. Grévy. Depuis sa démission de député en 1848 au moment de la révolution, Emile n'a jamais pu se faire élire nulle part. Il allait être nommé sénateur sous l'Empire lorsque la guerre éclata. Aujourd'hui il aspire à remplacer Thiers.

Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.
Bonheur à la Loterie.

MEUBLES! MEUBLES!!—Ce n'est tort que la maison de Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et de tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez-y et voyez de vos yeux.

Chronique de la Ville.

Bulletin météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui : Baisse barométrique, vent du nord-est et du sud-ouest, temps plus chaud, clair ou partiellement couvert.

Température, 6 décembre 1877.

L'thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	54	1
Midi.....	52	11
3 P.M.....	54	12
6 P.M.....	50	10

Départs.

Partis hier soir par le chemin de fer de Mobile :

A. P. Conano, Boston; M. B. Swanson, Montgomery; J. M. Neil, Colombia, Tenn; Robert West, Montgomery; Mme G. Walmsley, Nashville; Henry Abraham, de la maison Lehman, Abraham & Co., Montgomery; J. A. Wilkes; New York; Mme R. M. Montgomery, Montgomery; P. Brady, Philadelphie; N. B. Greenfelder, New York; J. O. Echols, West Point; Emile Block, Pensacola.

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.

HÔTEL ST. CHARLES — M B Prichard, Little Rock; Bomb, Moran, Eliss; Jacob Magee, Mobile; J. C. Harris, St. Louis; S Pratt, New York; F C Long, St. Louis; S S Morton, N. O.; G K Jones, do; E G Walker, St. Mary; Mme G Jacobshagen, St. Jacques; Mlle Jacobshagen, do; Mlle Mary Hagen, do; Mme Jacobshagen, do; J C Grant, St. Louis; Ed. Bennard, New York; Jacob Rich et femme, Dabuque, Iowa; T F Indermill, Chicago; W E Clark, Mobile; W H Gardner, Boston; Jno A Kraner, New York; E F Chappell, Mobile; E W Couch, do; L Adler, New York; G W Sattler, Baltimore; Wm L Shaffer Lne.

CITY HOTEL.—Dr A B Sholars et sa femme, Monroe; J O Pelton, Cold Water; M K Eimer, New Jersey; Dr B Whikley, Baltimore; H D Murphy, Fulton, Ky; Mlle Sallie Mott, do; Jaics Hall, M C R K; E C Hubottom, Chicago; W E Swet, Memphis; Mlle Laura Dannis, Terrebonne; J J Flanagan, Texas; A J Denny, id.

HOTEL DES ÉTRANGERS. — Edouard Doherty, paroisse Ste. Marie; E. Durand, N. O.; J. Frappart, Mandeville; Aristide Jarand, St. Martin; J. C Chantilla, Galveston; Peter Williams, do; Arthur Lewis, Plaquemine; L. Lehman, Galveston.

Tirage de la loterie de la Louisiane

Un grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane aura lieu à l'Académie de Musique, mardi 11 décembre 1877 à midi. On sait qu'il sera distribué dans ce tirage plus d'un demi-million de piastres sous le contrôle, la direction et la surveillance des généraux G. T. Beauregard et Jubal A. Early, commissaires. Nous remercions la compagnie de nous avoir adressé des billets d'invitation.

Une chaude rencontre.

Mercredi soir, une chaude rencontre a eu lieu au No 63 de la rue Girod, dans un café tenu par John Fields. Un nommé Winfred Hayes est entré dans la maison et, sans crier gare! a frappé Fields qui rendant le coup a renversé l'assaillant en lui portant une botte au milieu du ventre. Mme Hayes voyant son mari à terre, est venue à son secours et s'est avancée contre Fields. Mme Fields n'a pas été moins prompte à prêter assistance à son mari. Avait-elle mis à son tour, elle s'est jetée sur Mme Hayes, et un combat acharné s'est engagé entre les deux femmes. Les Fields commençaient à avoir le dessus quand Mme O'Hara, mère de Mme Hayes est intervenue en faveur des siens, bien entendu.

Malgré ce renfort pour les Hayes, on ne savait trop lequel des deux partis aurait le dessus, car les Field n'y allaient pas de main morte, quand les officiers Tierney et Steele ont fait leur apparition et mis fin au combat qui a valu à toutes beaucoup de contusions plus ou moins douloureuses. Field a fait un affidavit contre les Hayes et Mme O'Hara qu'il accuse d'assaut et batterie avec des intentions meurtrières. En conséquence les Hayes et leur coadjutrice ont été emmenés à la salle de police de la rue Carondelet.

Vol.

Dans la soirée de mercredi, une femme de couleur nommée Letitia Williams est entrée chez M. Longpré, rue Lopez, entre les rues Canal et Douane et a enlevé une ceinture blanche, deux gilets d'hiver, plusieurs paires de bas, une robe, un jupon, un chapeau et un lot de diverses garnitures, le tout évalué à $20. Letitia a été prise bientôt après et déroulée à la geôle. M. Longpré ayant fait contre elle un affidavit de vol.

Feu.

Hier, vers 1 heure du matin, le feu a pris dans un cottage situé au coin des rues Iena et Chesnut, occupé par la veuve Margaret Nortier qui y tenait une gargotte. Le stock a été entièrement détruit, et la batisse a éprouvé beaucoup de dommage. Perte pour le stock $600. La propriété dépendant de la succession de John Henry, et était assurée pour $800 à la compagnie des Marchands. On croit que ce feu a été l'œuvre d'un incendiaire.

Un assis quelconque.

Un assis quelconque pour une petite fille de 9 ans, jolie et intéressante, nommée Sarah Ruiz, qu'un des aides du chef de police a trouvée dans une mauvaise maison de la rue Girod. Ne pouvant plus être soignée ni entretenue par sa mère, qui est actuellement à plaies affreuses, Sarah ne sachant plus où rester, est entrée dans le premier endroit où on a bien voulu la recevoir. On demande que la ville prenne charge de cette petite infortunée et qu'elle soit envoyée dans quelque établissement de bienfaisance.

L'affaire du suicide.

Hier matin, le coroner Rancé a fait la levée du corps de A. P. Michon et a rendu un verdict de suicide.

Incendie.

Un incendie a éclaté hier matin, dans une maison située rue Villeré, entre Bagatelle et Union, habitée par une femme de couleur nommée Susanne Jones. Le dommage est insignifiant; il s'élève à quinze dollars au plus.

Arrestation.

Le sergent de police Galvin a arrêté hier, rue Peters, entre l'halle et Erato, deux tambours et un fifre à la tête d'un groupe de nombreux travailleurs nègres qui se promenaient dans les rues processionnellement.

L'œuvre de l'huile de chaudron.

Hier soir, vers six heures et demie, une femme, du nom de Mimi Estelle, a été horriblement brûlée à sa résidence, rue Bienville No 104, par l'explosion d'une lampe à huile de charbon. L'officier de police, Meteyé et un citoyen, Mr A. P. Hornbeck, entendant les cris de la malheureuse femme, pénétrèrent dans la maison et parvinrent, non sans peine, à étouffer les flammes qui la dévoraient. Le docteur Capdevielle appelé à la voir a déclaré son état très critique.

Compagnie de Jackson 15.

Cette Compagnie a été pour l'année prochaine ses officiers dont les noms suivent :

Président—Michael J. Shean;
Vice-Président—B. W. Scawell Jr,
Trésorier—Wm Dastidon,
Foreman—Wm L Roddy,
1er Assist.-Foreman—H. J. Riddle,
2nd do Geo Wilson.
Délégués— } Wm E. Roddy, Ed. Reagan.
do } Wm Dastiron.
Sous-Délégués— } Thos. Gardner, G. Dastilon.
Marshall—T. Dalton. } John Fenton.

Deuxième Cour Municipale.

Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre édition d'hier, le procès en subornation contre Mortimer Carr et Isaac A. Abbott a été appelé hier soir, devant ce tribunal de première instance.

Le premier et le plus important des témoins, J. J. Kearns, déposa en substance : Je sais un des jurés qui ont acquitté Mortimer Carr de l'accusation d'avoir mis en circulation des connaissements de navire forgés par la maison Carr & Laun.

Le jour même de l'instruction du procès, en compagnie d'un ami je me rendis dans un salon de liqueurs, voisin de la cour, pour y boire un coup. A peine avions nous déposé sur le comptoir l'argent pour payer notre consommation, que cinq individus entrèrent dans le salon et l'un d'eux voyant notre argent, dit à son associé en consultire : "Cet argent est mauvais!" Il voulut alors payer pour nous; nous refusames, mais son insistance fut telle, que nous dûmes céder. Mr Celt, chevrier, un autre des cinq individus, m'appela à part et me dit qu'il désirait me parler.

— Vous êtes du jury qui doit juger Mortimer Carr, me dit-il, ainsi que votre ami. Je sais qu'il sera dépensé de l'argent par l'accusé pour mener à bonne fin le procès, et sais en outre, qu'une somme de cinq cents piastres est déposée à cet effet. Dans le cas où le jury s'accorderait dans un bref délai sur un verdict quelconque, je vous demande de faire opposition à la majorité, fussiez-vous le seul, de prétexter qu'il vous faut consulter le juge pour lever un doute dans votre esprit. En reparaissant dans la salle d'audience, si la somme de cinq cents piastres a été déposée entre des mains d'un ami beaucoup de confiance, je vous le ferai savoir par un signe, et alors vous pourrez convenir sur un verdict d'acquittement seulement.

C. E. Cheevers est assermenté, mais ne fait aucune déposition; la Cour lui donnant la faculté à la requête de son avocat, de refuser de répondre aux questions de nature à l'incriminer dans l'affaire.

Wm Calm, ex-officier de la police métropolitaine, témoigne qu'en quatre ou cinq occasions différentes Mortimer Carr, peu de jours avant l'examen du procès, lui a remis de l'argent dans le but, en a-t-il supposé, de corrompre quelques jurés. Calm ajoute qu'il n'a jamais reçu plus de quinze piastres à la fois, mais qu'il a dû toucher en tout cinquante piastres. Le sergent Zach Bachemin et le capitaine C. C. Caun, disent que les visites d'Abbott à Carr, à la prison de paroisse, étaient fréquentes, mais n'en savent pas davantage sur le compte des prévenus.

La défense n'ayant aucun témoin à produire, l'affaire a été soumise au juge qui a acquitté Abbott. Quant à Carr, le juge a dit qu'il rendrait une décision plus tard. Avant de quitter la Cour, l'avocat-général a annoncé son intention de faire aujourd'hui un affidavit contre C. B. Cheevers, l'accusant d'avoir servi d'agent à Mortimer Carr, pour la subornation de ses jurés. Cheevers avait été mis en état d'arrestation, mais sur la parole de son frère, officier de police, qu'il comparaîtrait de matin à neuf heures, le juge lui a permis de s'en aller chez lui.

BUREAU DE SANTÉ.

Le Bureau de Santé a siégé hier soir. Les Drs Choppin, Jones, Austin, Lomber, MM. Boyd, Hardee et Nott étaient présents. Le Dr Choppin occupait le fauteuil.

Mr Downy a réclamé la somme que la ville reste à lui devoir pour travaux exécutés à la station de la quarantaine du Mississippi. Le Dr Choppin a dit qu'il a chargé Mr Castaing d'examiner et d'évaluer les travaux. Les autorités municipales se sont engagées à payer comptant, et non par une ordonnance. Mr Nott a exprimé l'opinion que les bâtisses étant des bâtisses d'Etat, c'est à celui-ci de faire face aux dépenses. Le Dr Choppin a répondu que la ville a accepté la responsabilité. Le Bureau, après une longue discussion, a adopté une résolution de Mr Hardee chargeant le président du comité de finances d'examiner tous les comptes et de faire un rapport jeudi prochain.

Le président du Bureau a été autorisé à payer le compte de M. Paderas (une quarantaine de piastres) pour articles fournis à la station de quarantaine du Mississippi.

Le Dr Choppin a dit que le nouveau comité de finances se compose des Drs Lomber et Taney et de Mr Hardee.

M. Herrick, inspecteur des huiles d'éclairage, a annoncé que l'inspection, interrompue par un ordre de cour, va être reprise, le tribunal ayant refusé l'injonction que demandaient certains marchands.

M. Thos. McKendrick a demandé un certificat de supériorité pour sa nouvelle pompe de fosses de lieux d'aisance. Le Dr Choppin, en réponse au Dr Austin, qui appuyait la demande, a dit qu'il a délivré la licence nécessaire, l'inventeur s'étant conformé à la loi, (l'appareil est inodore), mais qu'il n'appartient pas au Bureau de se prononcer sur le mérite des inventions de ce genre.

Le secrétaire-trésorier a annoncé qu'il reste en banque, au crédit du bureau, une somme de $1,445 52.

La prise en considération d'une résolution de M. Hardee relativement à la tenue des livres du Bureau a été remise à la prochaine séance.

Le secrétaire a lu le rapport de chacun des inspecteurs de santé pour le mois de novembre.

Le premier district est presque entièrement délivré de la petite vérole. Un seul nouveau cas y a été constaté; il n'en a pas été constaté ce mois-ci. Le Dr Schlater a consacré la semaine dernière à l'inspection des écoles publiques.

Le Dr Landry, inspecteur du deuxième district, a déclaré, jusqu'au 1er décembre, 185 certificats de vaccination. Les demandes ont été fort nombreuses. Le docteur dit que le virus contenu dans les tubes et fourni par le Dr Zeyas, ainsi que le virus importé de St-Louis et contenu dans des tuyaux de plume, n'ont produit aucun effet. Les personnes qui habitent la partie de la rue d'Orléans, face au canal de ce nom, se plaignent de ce que l'eau qui filtre du canal fait monter et baisser le niveau de leurs fosses d'aisance avec celui du canal. L'officier Garidel a été chargé de s'assurer si cette assertion est fondée.

Voir la suite à la 4me page.

☞ Aujourd'hui, vendredi, jour de coupons. Vente spéciale de coupons de tous genres au dessous de moitié prix. Demain samedi, vente spéciale de bas, de mouchoirs, nouds et parasols à très bas prix. M. L. Byrne & Co.

UN
DEMI
MIL
L
ION
EN
A
RG
EN
T

— No. 2.—

Comment cela se fait-il?—Le premier objet de la vie chez le peuple américain est de devenir riche. Le second est d'obtenir une bonne santé. On peut acquérir la richesse par l'énergie, l'honnêteté et l'économie, et l'on peut obtenir la santé en usant du Green's August Flower. Si vous souffrez de quelques-uns des effets de la dyspepsie, du foie, de l'indigestion, etc.... tels que le mal de tête, les palpitations de cœur, les aigreurs dans l'estomac, la constipation, les pesanteurs de tête, les prostrations nerveuses, les humeurs noires, etc.... Vous avez à votre bonheur de souffrir un jour de plus. Deux doses d'AUGUST FLOWER vous soulageront immédiatement. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Taille régulière 75 cents. Positiv